

Réf: Dossier 413594

Avis de constitution

SOCIETE « KYMANE »

Siège ABIDJAN COCODY II PLATEAUX, RUE K22 LOT
2 ILOT 1 SECTION KX PARCELLE 207 EN FACE DE LA
POLYCLINIQUE DES II PLATEAUX, Lot 2, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/05/2025, et enregistrés au CEPICI le 04/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KYMANE »

Objet : L'EXERCICE DE L'ACTIVITE DE COURTAGE EN ASSURANCE ET REASSURANCE/ LE CONSEIL EN ASSURANCE ET EN GESTION DE RISQUES/ L'ASSISTANCE A LA SOUSCRIPTION ET A LA GESTION DES CONTRATS D'ASSURANCE/ L'ACCOMPAGNEMENT DES ASSURES DANS LA DECLARATION ET LA GESTION DE SINISTRE/ L'ORGANISATION DE FORMATIONS, SEMINAIRES ETATELIERS LIES A LA PREVENTION DES RISQUES ET A L'ASSURANCE/ TOUTE PRESTATION LIEES A L'ACTIVITE DES ASSURANCE ET REASSURANCE/ ET GENERALEMENT, TOUTES OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES OU IMMOBILIERES POUVANT SE RATTACHER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL CI-DESSUS DEFINI, A CONDITION D'OBTENIR LES AUTORISATIONS NECESSAIRES PREVUES PAR LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY II PLATEAUX, RUE K22 LOT 2 ILOT 1 SECTION KX PARCELLE 207 EN FACE DE LA POLYCLINIQUE DES II PLATEAUX, Lot 2, Ilot 1

Dirigeant(s) Mlle KONE YENIYAHAH MARIAM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-06787 du 04/07/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°40820/GTCA/RC/2025 du 04/07/2025

